

lin, qui avait occupé ce fief sans en avoir le titre écrit, devait finir par remplacer l'ancien nom de la rivière, nom qui reste à la ville seule.

En 1681, Louis XIV érige "la juridiction civile et criminelle des Trois-Rivières."

Nous avons les plans de la ville "des Trois-Rivières" années 1685, 1704 et 1721.

L'administration judiciaire de la ville "des Trois-Rivières" devient, en 1687, "la prévôté des Trois-Rivières."

L'acte de concession du fief Sainte-Marguerite mentionne "le fleuve des Trois-Rivières" ¹ en 1691.

Bacqueville de la Potherie dit en 1701 : "La ville des Trois-Rivières tire son origine de trois canaux dont l'un est plus large que la Seine au-dessus de Paris, et qui sont formés par deux îles de quinze à seize cents arpents de long, chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au-dessus, dans l'embouchure d'une rivière nommée Maitabiroline, d'où descendent plusieurs nations qui y viennent faire la traite de leurs pelletteries." ²

On ne saurait douter que la ville doit son origine aux avantages naturels qu'offre le territoire du Saint-Maurice, et que son nom lui vient de la conformation particulière de l'embouchure de ce cours d'eau ; mais ce qui est évident aussi, c'est que la Potherie n'a pas vu les îles dont il parle, puisqu'il donne à deux d'entre elles des dimensions exagérées et qu'il efface presque l'île Saint-Christophe, la plus grande de toutes, sans compter qu'il les déplace étrangement.

Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre ont fait une corruption du mot "trois : " l'on voit dans les archives qui renferment leur correspondance publique qu'à partir de 1700 ils écrivent "Troy River" pour "Trois-Rivières." ³ Plusieurs étrangers ne traduisent pas le nom français, ils se contentent de l'insérer dans leur texte. Lorsqu'à la fin du siècle dernier, les Anglais prirent l'habitude de le traduire par *Three Rivers*, l'article qui le précède se trouva supprimé ; quelques-uns se mirent à écrire : *the Three Rivers*, mais l'abréviation, qui est plus conforme au génie de la langue anglaise, l'emporta, et, à notre tour,

1 Dictionnaire topographique de Bouchette. Appendice.

2 Histoire de l'Amérique Septentrionale, vol. 1, p. 287.

3 London Documents, vol. 4, p. 405 ; consulter la table des dix volumes compulsés par E. B. O'Callaghan.